



Compte-rendu du Comité Consultatif Forêt

Séance du mardi 16 octobre 2018.

Membres présents :

Elus: Philippe Claudel - Philippe Perret

Comité : Pascal Biry - Gilbert Fichter - Henri Tissot - Gérard Roussey - Alain Terrier.

Mairie : Denis GIROL

ONF : Guillaume LIDOLFF

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Elue: Marianne CAVAZZONI

Membre(s) retard(s) excusé(s) :

Comité : Martial Courbet.

Secrétaire(s) de séance :

Philippe Perret.

Ordre du Jour :

- Les chemins forestiers ;
- Les attaques des épicéas par des scolytes ;
- Déviation GR5 Fesches-le-Châtel, Dampierre-les-Bois ;
- Gestion de la parcelle 48 ;
- Gestion des parcelles 4, 5, 9, 35 et 45 ;
- Livraison bois fin d'année 2018 ;
- Affouagistes en 2019 ;
- Divers.

- ***Les chemins forestiers :***

Le marché MAPA (Marché à Procédure adaptée) des chemins forestiers est en cours.

La visite chantier était obligatoire et éliminatoire et sur les quatre dossiers déposés, une entreprise ne s'est pas présentée.

Monsieur Masson recherche une abatteuse qui lui permettra de couper les épicéas.

Le contrat avec Monsieur Masson concernant l'abattage des arbres pour les chemins forestiers n'est pas encore signé.

Le bois coupé sera vendu au niveau des filières « énergie » locales.

Une autre partie sera destinée à des Scieries locales :

- Scierie Piguet Villersexelle,
- Scierie Schillinguer Colmar.

Une invasion de scolytes (ordre des Coléoptères) frappe l'Europe entière et cela engendre une augmentation de l'offre sur le marché. Heureusement, l'ONF a obtenu l'assurance que la vente de bois issue de notre chantier sera prioritaire sur la région de Montbéliard.

Pour information :

- 1/3 de surface épicéa rasée d'ici fin d'année 2018.
- Les épicéas seront évacués après-vente en juillet/août/sept 2019 (en bord de route).

Monsieur Masson doit signaler et baliser lors des interventions. Il faut être vigilant.

- ***Les attaques des épicéas par les scolytes :***

Suivant les dernières estimations, l'attaque sera plus violente en 2019. (3 générations en dormance). Nous estimons que le chantier sera terminé fin décembre prochain.

Une réflexion est en cours par l'ONF sur la façon de gérer ces épicéas à abattre d'ici l'été 2019.

Soit 600 à 800 m³, ce qui correspond quasiment à la forêt communale complète.

Si ces arbres présentent un problème de sécurité, ceux-ci doivent être abattus sans délais.

Question : Plusieurs membres du comité signalent des parcelles privées d'épicéas atteintes par le bostryche (coléoptères) rue du Grand Chemin et rue des Parterres.

Réponse : Nous verrons avec les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires du Doubs) si la commune peut intervenir.

Nous devons identifier les autres parcelles privées dans la mesure du possible.

- ***Déviation GR5 Fesches-le-Châtel, Dampierre-les-Bois :***

Nous verrons avec les 7 communes concernées pour un accord et une installation de panneaux sous format A4 plastifiés. L'ONF fait le nécessaire et prend contact avec les associations de marcheurs.

- ***Gestion de la parcelle 48 :***

Rappel : Depuis 2 ans nous essayons de proposer aux affouagistes cette parcelle qui est mal située (en pente) et dont les arbres de petites sections ne constituent pas un apport intéressant pour beaucoup d'entre eux.

Nous allons de nouveau contacter les affouagistes susceptibles d'être intéressés et proposer un prix attractif afin de débloquer cette situation.

Les garants établiront une liste avec un prix de vente à 15 euros symbolique qui sera bien précisé. Monsieur BIRY, garant, propose d'y participer. L'idéal serait d'avoir 2 personnes.

- ***Gestion des parcelles 4, 5, 9, 35 et 45 :***

- Parcelle 4-5-9, monsieur Masson doit finir avant le 12 novembre 2018.
- Au regard de la situation actuelle, la parcelle 35 peut être reportée d'un an, car elle dispose d'un accès facile par derrière après finition des chemins forestiers.
- Au regard de la situation actuelle, la parcelle 45 peut être reportée d'un an.

- ***Livraison bois fin d'année 2018 :***

Bilan : 27 demandeurs,
206 stère à livrer. Le reste sur 250 stères qui étaient prévus sera transformé en bois d'énergie.

- ***Affouagistes en 2019 :***

45 inscrits à ce jour.

- ***Divers :***

- Il est prévu de constituer une mare en bordure des chemins forestiers.

Monsieur Roussey la situe près de la parcelle 21 localisée contre la parcelle 20. Des marquages ont été faits sur 2 arbres hors chantier.

Un seul endroit a été proposé pour une seule mare.

Question : Monsieur Terrier rappelle le besoin de couper les arbres route de DASLES, car de son point de vue ils sont trop près de la route.

Réponse Mairie : Nous avons coupé les arbres dangereux, le reste n'est pas traité.

La date de la prochaine réunion n'est pas définie en fin de séance, par contre un rendez-vous est donné le 10 novembre 2018, afin de faire une visite chantier des chemins forestiers.